

Alpes de Haute Provence

**COMMUNE
D'AUBIGNOSC**

DCM N°08/2021

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF**

EXERCICE 2020

BUDGET GENERAL

Séance du 08 avril 2021

Envoyé en préfecture le 20/04/2021

Reçu en préfecture le 20/04/2021

Affiché le

ID : 004-210400131-20210420-202108CABG2020-DE

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 09
Nombre de suffrages exprimés : 11
(9 présents + 2 pouvoirs)

Date de la convocation : 31 mars 2021

--- L'an deux mille vingt-et-un, le 08 avril à 18H15,

--- Le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. René AVINENS, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020, dressé par M. René AVINENS, Maire, sorti au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1) – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif du budget général, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Ou déficit	Recettes Ou excédent	Dépenses Ou déficit	Recettes Ou excédent	Dépenses Ou déficit	Recettes Ou excédent
Résultats reportés N-1.....	0	136 712.97	0	284 865.46		421 578.43
<i>Affectation des résultats</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Opérations de l'exercice	621 222.15	635 068.12	302 458.71	212 559.11	923 680.86	847 627.23
<i>Résultats de l'exercice...</i>	<i>0</i>	<i>13 845.97</i>	<i>89 899.60</i>			
TOTAL GENERAL	621 222.15	771 781.09	302 458.71	497 424.57	923 680.86	1 269 205.66
Résultats de clôture....		150 558.94		194 965.86		345 524.80
Restes à réaliser	0	0	76 900	145 410		

2) - constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3) – Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4) – Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire

R. AVINENS.

